

Le 2 avril 2019

À l'attention des partenaires d'Emploi Ontario

Alors que nous commençons un nouvel exercice financier, je vous écris pour vous présenter officiellement les programmes et fournisseurs suivants qui viennent s'ajouter à notre gamme de programmes et de services d'Emploi Ontario :

- Programme de formation relais de l'Ontario;
- Expérience Globale Ontario (renseignements et services d'aiguillage).

Le 29 juin 2018, le gouvernement a annoncé le transfert de ces programmes à notre ministère, ce qui permettra aux clients d'avoir un meilleur accès aux services. Nous continuons de collaborer étroitement avec les autres ministères pour minimiser l'impact sur la prestation des programmes durant leur transition vers Emploi Ontario.

Dans le cadre d'Emploi Ontario, le Programme de formation relais de l'Ontario continuera à aider les nouveaux arrivants très qualifiés à obtenir une autorisation d'exercer et un emploi dans leur propre domaine ou un domaine connexe, sans avoir à recommencer la même formation. En obtenant leur permis ou leur agrément ou en établissant des liens au sein de leur domaine professionnel, les immigrants qualifiés peuvent accéder à de meilleures opportunités d'emploi pour redémarrer leur carrière en Ontario.

Expérience Globale Ontario est un service d'information et d'orientation qui aide les personnes formées à l'étranger à apprendre comment obtenir un permis ou un agrément pour travailler dans une profession réglementée non liée au secteur de la santé ou dans un métier spécialisé. Expérience Globale Ontario fournit des renseignements aux nouveaux arrivants et aux fournisseurs de service sur les exigences liées à la délivrance des permis, l'offre de formation, les aides financières et autres soutiens.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces deux programmes, les clients peuvent consulter la [page relative aux professions et aux métiers](#) sur Ontario.ca.

Nous nous réjouissons de travailler avec vous tant pour étendre qu'améliorer la gamme des programmes et services d'Emploi Ontario ainsi que pour mieux servir les Ontariennes et Ontariens qui pourraient tirer profit d'un perfectionnement de leurs compétences.

Je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération respectueuse,

(Original signé par)

David Carter-Whitney
Sous-ministre adjoint
Division de l'emploi et de la formation